



Vice caché ordinateur chez leclerc

Par **tancrede**, le **07/04/2014** à **13:44**

bonjour,

en juillet 2012 j'ai acheté une tour d'ordinateur au leclerc d'Agneaux 50 de marque Heden monté par leurs soins. 3 mois après à ma 1ère insertion de carte SD pas de réponse du lecteur. Retour au SAV de Coutances qui constate qu'il n'était pas branché, au retour après cette date, que des erreurs et impossible de se reconnecter à windows.

Après 5 aller retour aux SAV, aussi incapables les uns que les autres le problème n'était pas résolu et nous avons demandé le remboursement de l'appareil et refus de leur part, ils ont mis ça sur le dos d'une mauvaise installation de notre imprimante ce qui n'avait rien à voir avec le problème.

Afin de pouvoir utiliser l'ordinateur, j'ai décidé de le porter chez un technicien privé, qui lui a trouvé d'où venait le problème " il a changé le lecteur SD et la carte mère" et depuis il fonctionne bien, c'était la carte mère qui était défectueuse.

ma question: je voudrai mettre le dossier au juge de proximité pour "vice caché" et récupérer les frais engagés, ai-je des changes? qu'en pensez-vous?

Par **Visiteur**, le **07/04/2014** à **15:41**

Bonjour,

maintenant que la "réparation" a été faite...trop tard je pense ! en le faisant ouvrir par quelqu'un hors SAV ils vont arguer que la garantie ne peut plus fonctionner...